

Commune de Sprimont
Réunion de la Commission Locale de Développement rural (CLDR)
Procès verbal de la réunion du 23 mars 2016

Sont présents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission BIATOUR Edmond, BOZET Jean-Luc, COGNIAUX Franz, DELMAL Christiane, DELHAXHE Eric, DELVAUX Luc, DYKMANS Pierre, LEVERD Dominique, MARCHAL Odette, SCHYNS Frédéric et t'SERSTEVENS Jean-Marc.

Monsieur ANCION Claude, Président de la CLDR.

Madame DELVILLE AF, secrétaire de la Commission.

Madame LEUSCH Amandine, Agent de développement local GREOA.

Sont excusés :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission DEFAYS Alain, DEFLANDRE Yves, PICQUOT Isabelle, MORAY Caroline, MOTTARD Frédéric, ROUXHET Olivier et THIL Eric.

Monsieur LILIE Jacques, Directeur du GREOA.

Sont absents :

Mesdames et Messieurs les membres de la commission DANGEZ Jacques, DANHIEUX Yan, DEFGNEE Henry-Jean, DELPORTE Pierino, GEORGES Muriel, GRUSELIN Antoine, HEBRANS Michel, LAHAYE Pierre, PONTHER Joseph et VOUE Lucie.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16/12/2015

Le procès-verbal de la séance du 16/12/2015 est approuvé.

2. APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2015

Le rapport annuel 2015 était joint à la convocation. Les membres présents ayant pu en prendre préalablement connaissance, décident d'approuver le rapport annuel 2015.

La réflexion sur l'opération de développement rural :

Au cours de l'année 2015, les membres se sont tenus informés des dossiers en cours de réalisation et ont réfléchi à la mise en œuvre de différents projets :

- Fiche 1.4 « Damré » : la CLDR et la Commune sont en attente d'une décision du DR et du CGT.

- Fiche 2.2. « Adzeu-habitat permanent » : les membres de la CLDR avaient pris la décision de prioriser cette fiche-projet en regard de la situation des personnes y résidant de manière permanente. Au cours des 4 réunions, ils ont poursuivi leurs réflexions concernant l'état d'avancement du projet et les aménagements à réaliser (voirie, alimentation en eau et électricité, etc.).

- Fiche 3.5 Maison de village au Hornay : la CLDR a réfléchi à l'opportunité de mettre en œuvre la fiche-projet, notamment en relation avec le projet de lotissement au Hornay. Il existe en effet une possibilité de construire cette maison sur une des parcelles du futur lotissement.

- Fiche 2.5 (Banneux-apparitions) aménagements afin de favoriser le tourisme, la convivialité et la sécurité aux abords du centre marial : suite à une présentation, par les agents de développement, du Programme wallon de Développement Rural 2014-2020, la CLDR a marqué son soutien pour l'introduction d'un dossier de candidature - en réponse à la mesure 7.5. (Infrastructures touristiques) – concernant l'aménagement des abords de l'Office du Tourisme et de manière plus large la place de Banneux en tant que lieu d'accueil touristique et de départ de promenades.

- développement d'actions pour une commune sans pesticides.

Enfin, le PCDR étant approuvé jusqu'en septembre 2017, l'idée de redémarrer une nouvelle ODR sur l'entité a été évoquée et soutenue par la CLDR.

3. SITUATION DES FICHES EN COURS

Fiche 1.4 « Damré »

L'administration communale a réévalué les chiffres (la partie amélioration de la voirie et des canalisations devant être à charge de la commune) :

N°	Désignation	Unité	Qt présumées	Pu	Total
1	Sciage revêtement	mct	270	3,00	810
2	Démolition revêtement	M²	250	10,00	2500
3	Démolition de fondation en voirie prof 60 cm	M³	200	20	4000
4	Démolition d'élément linéaire (bordure de 10 cm)	mct	250	9,0	2250
5	Pose bordure 100/30/10 sur béton maigre 15 cm	mct	250	28,00	7000
6	Sous fondation type II épaisseur 30 cm	M²	480	15,6	7488
7	Fondation béton maigre épaisseur 20 cm	M²	480	20,00	9600
8	Fourniture et pose de la voie, plus aiguillages	mct	312	285,00	88920
9	Ragréage entre les voies au béton riche 350 kg/m³ treillis 150/150/8	M²	190	55,00	10450
10	Réparation bande de tarmac contre la voie y compris joint toc et couche d'accrochage.	M²	250	35,60	8900
11	Réalisation d'un petit bâtiment d'accueil y compris sanitaire standard et pour pmr, raccordement à l'égout, et aux impétrants. Dimension approximative 20 m²	Forfait	1	26000	26000
12	Evacuation déblais en cet ou cta	Tonne	310	10	3100
13	Mobilier urbain (poubelles etc)	Forfait	1	1000	1000
14	Signalisations diverses, panneaux didactiques etc ...	Forfait	1	4650	4650
15	Modification réseau électrique et éclairage du parcours	Forfait	1	9860	9860
16	Somme réservée pour travaux supplémentaires (mauvaise poche, déplacement impétrants swde... et aménagement pour raccordement avec entrées riverains rencontrées.)	SAJ	1	10000	10000
17	Bureau d'étude, projet et surveillance	SAJ	1	15000	15000
	TOTAL		211.528 €		
	TVA 21%		44420,88 €		
	TOTAL TVA COMPRISE		255948,88 €		

La CLDR approuve ce nouvel estimatif qui sera transmis à M. le Ministre COLLIN, Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Ruralité.

M. Dyckmans informe les membres que le Chemin de Fer de Sprimont est reconnu comme organisme touristique depuis peu.

4. DIVERS

Centre d'Interprétation de la Pierre

Les travaux de gros œuvre avancent bien.

L'administration communale n'a toujours pas reçu l'approbation du subsidie pour la partie scénographie.

Il est proposé aux membres de visionner le projet de scénographie élaboré par M. Steenhaut, auteur de projet désigné, lors d'une prochaine séance.

Maison de village – Hornay

Le projet de la Maison des Jeunes dans l'ancienne « maison Pondant » avance.

Le marché de travaux devra prochainement être présenté au conseil communal pour approbation.

Le montant estimé des travaux est élevé, +/- 800.000 €.

Il faut cependant bien retenir que ce projet bénéficiera à plusieurs intervenants :

- l'école qui pourra ainsi s'agrandir en utilisant les anciens locaux de la Maison des Jeunes ;
- les citoyens, autres que les jeunes, via des projets de cohésion sociale.

Les jeunes, l'école et le quartier pourront donc tous être gagnants.

Adzeux

Concernant l'intégration de la voirie actuelle dans le domaine public, il reste une dizaine de personnes qui doivent encore marquer leur accord.